



Presse & Médias

Janvier 2024

En 2024, **PRESSE&MÉDIAS** ne se laissera pas aller au jeu manichéen des « bons » et des « méchants » patrons de presse !

Par contre, nous continuerons d'énoncer des faits, sans parti pris, sans commentaire, pour laisser nos lecteurs, soucieux d'esprit critique, se faire leur propre opinion.

« *Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie* »... Cette célèbre formule d'Albert Londres reste « le » modèle à suivre pour tous les journalistes, mais sous couvert de liberté d'informer et de dénonciation de la concentration des médias, nos chers milliardaires sont devenus des cibles favorites, portraiturées un peu facilement au vitriol idéologique.

Il en va ainsi de la liberté d'opinion mais n'oublions pas la complexité de notre écosystème avec ses holdings, leurs niches fiscales et les aides à la presse qui ruinent l'indépendance... Jadis, Robert Hersant décrocha la palme. Le "Papivore" disparu en 1996, s'est fait détrôner par ses successeurs, plus riches, plus influents...

Désormais, ils s'appellent Amaury, Bernard Arnault, Jean-Paul Baudecroux, Baylet, Vincent Bolloré, Martin Bouygues, Dassault, Patrick Drahi, Daniel Kretinsky, Arnaud Lagardère, Christian Latouche, Lemoîne, Xavier Niel, Claude Perdriel, François Pinault, Rodolphe Saadé, Alain Weill, etc.

Comme par hasard, tous se bousculent au chevet des médias français. Trouvez l'erreur !

ALTICE

CORRUPTION : DÉMISSION D’ALEXANDRE FONSECA

4 janvier : Alexandre Fonseca, directeur général d’Altice USA, a annoncé qu’il quittait le groupe après avoir été suspendu en raison de l’affaire de corruption révélée en juillet dernier suite à l’arrestation au Portugal d’Armando Pereira, cofondateur d’Altice avec Patrick Drahi. Avant d’être nommé DG d’Altice en mars 2023, Fonseca était à la tête du conseil d’administration d’Altice Portugal mais il sera suspendu de ses fonctions lorsque Pereira s’est vu soupçonné de 11 faits de corruption et blanchiment et détournement d’argent. Suite à ce scandale, une quinzaine d’employés, dont une dirigeante du groupe en France, ont été suspendus. Patrick Drahi avait déclaré se sentir « *trahi et trompé par un petit groupe d’individus* ».

ARTEMIS

POINT DE VUE : LA HOLDING DE FRANÇOIS PINAULT MAJORITAIRE

Le groupe Artémis de **François Pinault** devient l’actionnaire majoritaire de l’hebdomadaire people **Point de Vue** en rachetant les participations minoritaires du consortium “Royalement vôtre” formé en 2018. Il réunissait Artémis, le fonds d’investissement IDI, Audacia (Charles Beigbeder), Stéphane Bern et Adelaïde de Clermont-Tonnerre, directrice de la rédaction. Elle reste présente symboliquement dans le capital du journal des têtes couronnées qui fêtera ses 80 ans en 2025.

En 2018, Point de Vue avait été cédé par le groupe **Altice**.

Point de Vue, DFP 2022-2023 : 110.203 exemplaires (- 4,29 %)

Audience OneNext Access Cible 15+ : plus de 3 millions de lecteurs



REPÈRES

François Pinault, 87 ans, est avec sa famille la 3e fortune française avec 40,1 Md€ (classement Forbes 2023) derrière Bernard Arnault et sa famille (LVMH) 211 Md€, et Françoise Bettencourt Meyers 80,5 Md€.

Artémis est déjà propriétaire depuis 1997 du newsmagazine **Le Point** et l’actionnaire majoritaire du groupe de luxe Kering (Gucci, Yves Saint Laurent, Bottega Veneta, Boucheron, Balenciaga, Alexander McQueen). Il possède aussi la maison d’enchères Christie’s, les éditions Tallandier, des vignobles dans le Bordelais, le club de football du Stade Rennais.

En 2003, il passe le relais à son fils **François-Henri Pinault**, né en 1962.

Breton autodidacte (il a quitté l’école à 16 ans), François Pinault débuta en 1962 dans le négoce de bois et deviendra leader du secteur.

Spécialisé dans la reprise d’entreprises en difficulté, il crée le groupe Pinault-Printemps-Redoute en 1994 et devient majoritaire dans le capital de la Fnac de 1994 à 2017.

En 1999, il prend le virage du luxe. En 2000, il rachète l’agence économique **L’Agefi** qu’il revendra en 2019 au groupe Bey Medias de Nicolas Beytout. Collectionneur d’art, il a créé le Palazzo Grassi à Venise en 2006.

En 1945, pour remplacer **Match** placé sous séquestre, **Point de Vue** avait été lancé par des anciens des Forces Françaises Libres, dont **Marcel Bleustein-Blanchet**, fondateur de Publicis.

BAYARD

CESSION PROCHAINE DU PÔLE « NATURE ET TERRITOIRES »

Le groupe Bayard a engagé des discussions avec des repreneurs potentiels de son pôle de magazines « Nature et Territoires ».

Il regroupe les titres **Terre Sauvage**, **Alpes Magazine**,

Pyrénées Magazine, **Bretagne Magazine** édités par **Milan Presse** (filiale à 100 % de Bayard : 1,3 M€ de résultat net en 2022) et **Bretagne Publications** (à 50 % Bayard et 50 % **Le Télégramme de Brest**. 137.700 € de pertes en 2022).

Cette décision est dans la logique du plan stratégique 2023 du groupe qui engage à redéfinir les priorités d'investissements pour l'avenir, en se concentrant sur les grands secteurs éditoriaux, « pour soutenir leur développement dans un marché en forte mutation ». La cession de ces activités entend « impulser une nouvelle dynamique aux titres et préserver au mieux les emplois ».

Milan (*), basé à Toulouse depuis sa création en 1980, est surtout spécialisé dans les magazines et livres Jeunesse. L'éditeur a été racheté par le groupe Bayard en 2004.

En 2005, Milan constituait son pôle Nature et Territoires.

(*) Le nom de Milan fait référence à un petit rapace présent dans les Pyrénées et sur la Garonne.

BOUYGUES

TF1 POURSUIT FRANCE TÉLÉVISIONS ET L'ÉTAT

TF1 a déposé plainte en novembre auprès de la Commission européenne contre **France Télévisions** et l'État français, pour « aide d'État illégale », estimant que son financement au groupe public n'est pas assorti d'obligations précises ni de contrôles suffisants, ce qui fausse la concurrence.

Suite à la suppression de la redevance, le législateur a permis un nouveau mode de financement, par une part de la TVA, qui oblige depuis 2022 France Télévisions à s'acquitter d'une taxe sur la masse salariale. Or, les avocats du groupe TF1 estiment que l'État compenserait cette taxe « de manière illégale au regard du droit européen, en augmentant la dotation budgétaire allouée au service public ».

Ils dénoncent également un régime de TVA très réduit (2,1 % au lieu de 20 %) accordé à la télévision publique, qui lui a permis « d'échapper à la taxe sur les salaires à laquelle il aurait dû être assujéti ». (Ndlr : pour 2024, cette taxe représente 50 M€)

À l'équilibre à 3 milliards d'euros, le budget 2024 de France Télévisions intègre une hausse du financement par l'État de 138 millions d'euros par rapport à 2023, dont la moitié doit compenser les effets de l'inflation. La nouvelle dotation publique s'élève à 2,57 milliards d'euros au total. L'État dispose de 4 semaines pour répondre à la Commission.

Ces poursuites interviennent alors que **France Télévisions** engage un vaste plan d'économies et de redéploiements évalué à 60 millions d'euros (200 M€ d'ici 2028). La direction estime que les gains de productivité attendus permettront de redéployer des moyens vers le numérique (+ 20 % d'augmentation du budget dédié) tout en poursuivant la priorité donnée à l'information, avec par exemple les nouvelles éditions locales "ICI 12/13" et "ICI 19/20" sur France 3.



TF1+ NOUVEAU STREAMING GRATUIT

8 janvier : « *TF1+ marque l'accélération de l'évolution du modèle du groupe TF1 avec un véritable tournant dans l'innovation digitale* » explique **Rodolphe Belmer**, PDG du groupe **TF1**. Arrivé en février 2023, après l'échec de la fusion entre **TF1** et **M6**, il mise sur le numérique pour développer les audiences (une centaine de postes sont créés à cet effet en 2024) dans un contexte financier serré.



Première plateforme française de streaming gratuit, **TF1+** dispose de 15.000 heures de contenus accessibles, disponibles au minimum 30 jours. Ils sont visibles sur tous les écrans : depuis le web, mais aussi sur les box et la grande majorité des télévisions connectées. Une offre payante, **TF1+ Premium**, sans publicité, est également proposée pour 5,99 € par mois.

Le catalogue comprend 200 séries et toutes les émissions phares de divertissement, documentaires et programmes jeunesse de la chaîne.

Top Info décrypte tous les jours à 19 h cinq sujets d'actualité.

Top Chrono permet d'obtenir un résumé sur-mesure selon le temps dont on dispose (5, 10 ou 15 minutes) après les grandes compétitions sportives comme cela avait été le cas au cours de la Coupe du monde de rugby.

À partir de mars *Synchro* favorisera l'écoute conjointe. Ce moteur de recommandation de contenus permettra à chaque membre de la famille de définir son profil en fonction de son âge et de ses intérêts.

Premier bilan à J+10 : le nombre de vidéos vues a augmenté de 80 % par rapport à 2023. **TF1 +** a été lancé le même jour que la nouvelle matinale *Bonjour !* animée par Bruce Toussaint. Un enjeu majeur sur un créneau très concurrentiel mais sous-développé en France (seuls 4 millions de Français allument leur téléviseur le matin).

Autre « tête de gondole » à signaler : la reprise du feuilleton *Plus belle la vie* plus d'un an après son arrêt sur **France 3**, à 13 h 40 et non plus 20 h 10, avec un nouveau titre « *Plus belle la vie, encore plus belle* ». Cette série est produite par Newen Studios, filiale du groupe **TF1**.

CHIFFRES CLÉS

Au 3e trimestre 2023, le groupe **TF1** a profité de la diffusion du Mondial de rugby, qui a porté ses audiences et ses recettes publicitaires, notamment numériques, compensant partiellement une baisse de sa production audiovisuelle. Le groupe avait mis fin au printemps à la plateforme Salto, lancée avec **M6** et **France Télévisions**, et dont les pertes répétées pesaient sur les comptes.

Le chiffre d'affaires publicitaire du groupe affiche une hausse de 7 %, à 350,8 M€, et sa plateforme **myTF1** a augmenté de 25 %, à 22,1 M€.

Mais au global, le chiffre d'affaires total du **TF1** diminue de 8 %, à 509,4 M€, en raison de la forte baisse des recettes de la filiale de production Newen Studios (- 54,1%). Pour le 4e trimestre, le groupe compte sur les phases finales du Mondial de rugby et le retour de la Star Academy.

CMA-CGM - WHYNOT MEDIA

JEAN-CHRISTOPHE TORTORA REMPLACE LAURENT GUIMIER

Le toulousain **Jean-Christophe Tortora**, 47 ans, (photo ci-contre) a été nommé directeur général exécutif de **WhyNot Média**, la filiale du groupe CMA-CGM, propriété du franco-libanais **Rodolphe Saadé**, à la tête de l'un des leaders mondiaux du transport maritime et de la logistique (8e fortune française : 37,6 Md€, classement Forbes). Cette nomination intervient seulement neuf mois après l'installation au même poste de **Laurent Guimier**, ancien directeur de l'information de **France Télévisions** entre 2020 et 2022. Il reste néanmoins dans le groupe « *pour participer aux développements de la filiale* » indique un communiqué.



Le groupe de médias possède les quotidiens **La Provence**, **Corse Matin**, **La Tribune** et **La Tribune Dimanche**. Saadé est également actionnaire de **M6** (10,25 %) et de **Brut**.

L'épouse de R. Saadé, Véronique Albertini-Saadé, a été nommée présidente non exécutive de la filiale média.

Virginie Lubot, directrice exécutive adjointe de la régie Prisma Media Solutions depuis 2016, devient directrice des partenariats et de la monétisation de **La Provence**, **Corse Matin**, **La Tribune** et **La Tribune Dimanche**.

> Rodolphe Saadé va injecter 7 M€ pour poursuivre le développement de **La Tribune** qu'il a racheté en juillet dernier avant de lancer **La Tribune Dimanche** en octobre. L'embauche de 45 nouveaux salariés est annoncée, dont **21 journalistes**.

Depuis le 21 janvier, une 3e page sports est consacrée aux JO et un baromètre mensuel politique réalisé avec Ipsos complètent l'offre rédactionnelle.

Fin novembre, la rédaction de **La Provence** avait fait grève pour protester contre la suppression de 30 postes de journalistes. WhyNot Media revendique un chiffre d'affaires de 78 M€ et 900 collaborateurs.

REPÈRES

La nomination de Jean-Christophe Tortora est la suite logique de l'évolution capitaliste du quotidien et sa revalorisation. Président de **La Tribune** depuis 2012, il a cédé son groupe **Hima** à Saadé en juillet 2023, mais il est resté incontournable.

En janvier 2012, Hima reprenait le quotidien économique en gardant 31 journalistes suite au dépôt de bilan du quotidien. Après 27 ans d'existence, le quotidien suspendait son édition papier mais conservait une édition hebdo.

Éditeur du site économique toulousain **Objectif News** depuis 2008, J.C. Tortora engagea le développement numérique de **La Tribune** en s'appuyant sur l'actualité éco d'une douzaine de grandes métropoles et des rendez-vous événementiels régionaux. Il est aussi à l'origine de **La Tribune Afrique** lancée en 2016. Dès 2000, à l'âge de 22 ans, il avait créé son pôle de presse magazine qu'il cédera à **La Dépêche du Midi** en 2004.

En 2013, sa régie pub Hi-Media vend ses parts à NBIC, une société d'investissement dirigée par Laurent Alexandre, le fondateur de **Doctissimo**. La holding **Hima** restait majoritairement aux mains de J.C. Tortora (68 %) mais fin 2016, il céda ses parts à Franck Julien, président du groupe Atalia, qui devenait actionnaire à 37,5 % de **La Tribune**.

HEROES MEDIAS

PUBLIC OFFICIELLEMENT VENDU PAR CMI

Depuis septembre, des négociations exclusives étaient engagées par **CMI France** (Daniel Kretinsky) pour la cession du magazine hebdo **Public**.

Après l'acquisition de **VSD** en mars, Heroes Media confirmait le rachat de la marque people.

Maëlle Brun (Sciences Po Aix 2003) a été nommée rédactrice en chef et le digital est piloté par **Issam Charhi** (EDJ Nice 2013). Elle succède à Cyril Bousquet (IPJ 2000).

Une structure digitale pour l'ensemble des marques est dirigée par **Jean-Marc Yildiz** (UPEC 2011). Heroes possède les marques **Auto Heroes, Boat Heroes, Moto Heroes, Montres Heroes, Combi Magazine, Road Trip, Speedster** et **Super VW**. Basé à Clermont-Ferrand, le groupe a été repris en 2020 par Philippe Abreu (ex-PDG de **Paris Turf** 2010-2020, ex-directeur des ventes du **Figaro** de 2004 à 2010).

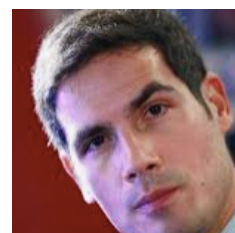
Public DFP 90.959 exemplaires. Audience OneNextGlobal (2023 S2) : 9,2 M. lecteurs.

LVMH

LES ÉCHOS : MATTHIEU GALLET PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

17 janvier : Mathieu Gallet, ancien PDG de Radio France (2014-2018), a été nommé président du conseil de surveillance du groupe **Les Échos**. Il succède à André Levy-Lang, 86 ans, ancien patron de Paribas, qui ne se représentait pas après 16 mandats.

Cette nomination a été effective après sa désignation à l'unanimité comme membre indépendant par l'actionnaire **LVMH**, avec l'approbation de la Société des journalistes (SDJ).



Elle arrive après des mois de crise pour trouver un successeur au directeur de la rédaction **Nicolas Barré**, mis à l'écart en mars 2023, suite à des articles qui, d'après la SDJ, « *auraient déplu à l'actionnaire* ».

Les accords d'entreprise prévoyant la garantie d'indépendance éditoriale, la rédaction avait exercé son droit de veto à une large majorité contre la nomination en septembre, de **François Vidal**, n°2 de la rédaction. En juin, la quasi totalité de la rédaction des **Échos** avait même observé une grève de 24 h.

Mathieu Gallet, 47 ans, rejoint les deux autres membres indépendants du conseil, la directrice de l'école de journalisme de Sciences Po, Alice Antheaume et le juriste Nicolas Molfessis.

Son passé professionnel est très contrasté. Après des débuts chez Erato Disques, Pathé et le groupe Canal+, il a été conseiller au ministère de l'Industrie (2006-2007) puis au ministère de la Culture où il sera promu directeur adjoint du cabinet du ministre (2007-2010, Christine Albanel puis Frédéric Mitterrand).

Président de l'INA (2010-2014), puis PDG de Radio France, il sera démis de ses fonctions par le CSA suite à sa condamnation à un an de prison avec sursis pour favoritisme dans des attributions de marchés à deux sociétés de conseil en dehors des règles en vigueur. Cette affaire remontait à sa présidence de l'INA. En 2021, la peine sera allégée en appel à 30.000 € d'amende. En novembre 2023, Mathieu Gallet a été élu président du conseil d'administration de Sciences Po Bordeaux pour un mandat de trois ans. Fondateur en 2018 de Majelan, plateforme spécialisée dans les podcasts, il préside depuis 2022 le conseil d'administration de l'agence de presse ETX Studio qui a racheté Majelan.

SLATE

27 JEUNES JOURNALISTES À RECRUTER...

Jusqu'au 15 février, sur le site thenewsroom27.eu, tout journaliste ou étudiant-journaliste, âgé de moins de 30 ans, citoyen de l'Union Européenne, avec ou sans carte de presse, peut proposer un projet de reportage qui ne doit pas dépasser 1500 caractères.

Ce projet est géré par le pureplayer slate.fr avec le soutien de la Commission européenne. L'objectif est de constituer une rédaction éphémère (newsroom) de 27 jeunes journalistes pour décrypter les financements de l'Union européenne. Ils seront rémunérés et défrayés. Les candidats sélectionnés bénéficieront des conseils des professionnels de Slate.

Jacques Attali, Jean-Marie Colombani, Johan Hufnagel, Eric Leser et Eric Leboucher, fondateurs du site en 2009, détenaient 25 % du capital de Slate, 15 % appartiennent à l'américain Slate Group. En 2017, Benjamin de Rothschild, qui détenait 29 % du capital, a pris le contrôle de Slate à la faveur d'une augmentation de capital.

UNI-MÉDIAS

PARENTS NOUVELLE FORMULE

Le mensuel **Parents** racheté en 2016 au groupe Lagardère par Uni-Médias, a lancé en janvier sa nouvelle formule « plus sociétale ». Au sommaire, un grand reportage sur « à l'école le jour, sans abri la nuit », un grand entretien sur le post-partum, un dossier sur le sommeil, des conseils sur la sexualité, la beauté.

L'événementiel est développé avec « Parents, la pause » qui propose des conférences, tables-rondes, ateliers. Fondé en 1969, le magazine et son site sont n° 1 de la presse parentale. Ils éditent le podcast *Galère sa mère*.

Filiale du Crédit Agricole, Uni-Médias gère 13 titres et sites dans le domaine familial (**Santé Magazine, Merci pour l'info (ex-Dossier familial), Maison Créative, Détente Jardin, Les Maternelles, Régal, Détours en France, Secret d'histoire, Plus de Pep's, Les Petits Plats de Laurent Mariotte, Bottin Gourmand, Naturissime, Yummypets**).

Les sites **Infobébés** et **Mômes**, ont été cédés par Lagardère.

DG Uni-Médias : Nicole Derrien (IAE Aix-Marseille, directrice de la marque et de la communication du Crédit Agricole de 2002 à 2018).

Direction de la rédaction de **Parents** : Anaïs Jouvancy (IUT Tours 2000).

Parents - DFP 2022-2023 : 46.219 exemplaires.

Audience OneNextGlobal (2023 S2) : 3 M. de lecteurs / Visiteurs Internet Global – Médiamétrie.

www.uni-medias.com



VIVENDI

CNEWS-EUROPE 1 : PASCAL PRAUD GAGNE 30 MINUTES

Europe 1 et **CNews** poursuivent leur rapprochement : la co-diffusion devient une tendance forte du groupe Lagardère, passé sous contrôle de Vivendi, et l'ombre de la famille Bolloré.

Depuis le 8 janvier, après la matinale de Dimitri Pavlenko sur **Europe 1**, la station co-diffuse à partir de 9 h, la première demi-heure de *L'heure des pros* présentée sur **CNews** par **Pascal Praud**.

Entre 11 et 13 h, il est physiquement dans les studios de la radio pour animer son émission *Pascal Praud et vous* lancée en septembre dernier (depuis 2018 il animait *Les auditeurs ont la parole* sur **RTL**).

Résultat de ce « bonus » proposé aux auditeurs, l'émission *Culture médias* de Thomas Isle est resserrée entre 9 h 30 et 10 h.

Depuis la rentrée de septembre, l'audience en baisse de cette émission consacrée à l'actualité des médias, explique ce « réajustement », **Europe 1** comptant booster *Culture médias* par le rendez-vous d'information de Pascal Praud.

Avec un bilan moyen de 266.000 auditeurs (vague d'audience Médiamétrie de septembre-octobre), l'émission a perdu 24.000 fidèles sur un an, quand l'émission était animée depuis 2017 par **Philippe Vandel**.

Évincé en juin, le journaliste (ancien présentateur de *Nulle Part Ailleurs* sur **Canal +** en 2000) anime depuis la rentrée une tranche média quotidienne de 10 h à midi sur la chaîne télé **Franceinfo** où il a retrouvé **Matthieu Belliard**, également transfuge d'Europe 1.

Sonia Mabrouk, à la tête de l'interview matinale d'**Europe 1** depuis 2019, a remplacé fin août 2023 **Laurence Ferrari** à 8 h 10 sur **CNews** et le dimanche elle présente l'émission politique *Le grand rendez-vous*, diffusée en simultané sur la chaîne d'information et la radio.

Laurence Ferrari, qui anime toujours son émission *Punchline* du lundi au vendredi à 17 h sur **CNews**, est devenue en 2022 rédactrice en chef politique de **Paris Match**, magazine de Lagardère passé sous contrôle de Vivendi. Elle a rejoint la tête de la publication en remplacement de **Bruno Jeudy** parti diriger **La Tribune Dimanche**.

REPÈRES

À 59 ans, originaire de Nantes, diplômé de l'ESJ Paris, Pascal Praud a été chroniqueur sportif de *Téléfoot* sur **TF1** de 1988 à 2008, dans *On refait le match* sur **RTL**, puis directeur de la communication et du marketing du FC Nantes de 2008 à 2010. Pour la Coupe du monde 2010, il avait rejoint **i>Télé** pour *L'oeil de Praud* puis *13 h Foot* et *20 h Foot*.

En 2012, sur **RTL** il co-anime le Multiplex **RTL-L'Équipe** le samedi soir et le Grand match de Ligue 1 tous les dimanches soir. À la retraite d'Eugène Saccomano, il reprend *On refait le match*.

À partir de 2014, il devient de plus en plus présent sur **RTL**, dans la matinale d'Yves Calvi en semaine et dans les émissions sportives du week-end.

Sur **i>Télé** il remplace Léa Salamé dans *Ça se dispute* qui sera déprogrammé fin 2014. En 2016, il anime *L'Heure des pros* sur **i>Télé**, émission qu'il conserve avec *20 h Foot* et *13 h Foot* le week-end (jusqu'en 2017), lorsque la chaîne d'infos en continu devient **CNews** en 2017.

En 2018, il abandonne *On refait le match* et Le Multiplex (repris par Didier Roustan) sur **RTL** pour changer de registre en animant *Les auditeurs ont la parole*.



Avec *L'Heure des pros*, Pascal Praud fait progresser l'audience de **CNews** et devient l'animateur vedette de la chaîne.

Fin 2023, entre 20 h et 21 h, il réunit en moyenne 780.000 téléspectateurs avec des pics à plus d'un million de téléspectateurs, soit une augmentation de 21 % en un an.

Sur **Europe 1** son émission *Pascal Praud et vous* permet à la station de gagner 84.000 auditeurs entre 11 h et 13 h par rapport à la saison précédente.

Le « populisme radiophonique » de Pascal Praud fait l'objet de nombreuses critiques pour ses positions ouvertement affichées.

En 2021 et 2022, le CSA puis l'Arcom adressent plusieurs mises en garde à **CNews** pour « l'absence de diversité des points de vue ». Relais d'Éric Zemmour, il se déclare ouvertement « hyperconservateur », « ne plus reconnaître la France dans laquelle il a grandi » (**Le Point** 26 juin 2021) et « 100 % Bolloré sur **CNews** ».

Se déclarant « défenseur de la liberté de la presse », il considère que « l'on ne peut plus rien dire ».

En septembre 2023, il crée la polémique en demandant si il y a un lien entre les punaises de lits et l'immigration, ce qui lui vaudra des accusations de racisme.

EUROPE 1 : LES « GRANDES VOIX » RENDENT L'ANTENNE

6 janvier : l'émission d'analyse politique *Les Grandes Voix*, diffusée chaque samedi matin sur **Europe 1** n'existe plus.

De 10 h à 11 h, la radio co-diffuse en différé "Face à Philippe de Villiers", émission de **CNews**. Cette nouvelle émission reprend ainsi la case des Grandes voix et passe également le vendredi à 19 h sur **CNews**, qui la rediffuse le samedi soir.

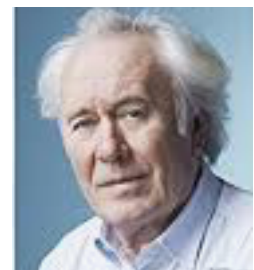
Le site de **L'Obs** avait révélé l'éviction du journaliste **Charles Villeneuve**, 82 ans, en y voyant « L'ombre de Bolloré ». Par solidarité, ses trois confrères **Michèle Cotta**, **Catherine Ney** et **Gérard Carreyrou**, ont fait valoir leur droit de retrait pour protester contre la décision de la station de radio du groupe Lagardère, passée sous le contrôle de Vivendi en novembre dernier.

Aucune explication n'a été fournie aux auditeurs et les journalistes participants ont été informés la veille de Noël par téléphone.

Plusieurs hypothèses circulent : en 2003, Charles Villeneuve avait mis en cause Vincent Bolloré dans son magazine *Le droit de savoir* qu'il animait alors sur **TF1**. Président de la commission éditoriale de **Valeurs Actuelles**, Charles Villeneuve aurait également appuyé le licenciement de Geoffroy Lejeune nommé à la direction de la rédaction du **JDD** qui appartient aussi au groupe Lagardère, absorbé par Vivendi.

JEAN-LUC HEES AU COMITÉ D'ÉTHIQUE D'EUROPE 1

Jean-Luc Hees, 72 ans, ancien président de Radio France (2009-2014), a été nommé membre du comité d'éthique d'**Europe 1** où il succède à Guy Durieux. De 2017 à 2020, il avait été membre du comité d'éthique de la chaîne de télévision russe **Russia Today** (interdite de diffusion en France depuis le 21 janvier 2023 suite à l'invasion de l'Ukraine). Ancien correspondant à Washington de **France Inter**, dans les années 80, il présenta pendant dix ans le journal de 13 h.



Ce comité, présidé depuis 2002 par Jacques Lallain (ancien journaliste à l'**AFP** et secrétaire général du **Parisien** pendant 27 ans), a été rendu obligatoire en application de la loi Bloche du 14 novembre 2016 qui vise à renforcer la liberté, l'indépendance et le pluralisme des médias.

CANAL+ AUTORISÉ À REPRENDRE OCS

12 janvier : l'Autorité de la concurrence autorise sous conditions l'acquisition par le groupe **Canal+** d'**OCS**, le bouquet de chaînes payantes d'Orange, ainsi que sa filiale de coproduction de films et séries. Afin de préserver la diversité de l'offre cinématographique française, Canal va devoir maintenir une équipe dédiée au pré-achat de films français, distincte de la sienne.

Cette acquisition, lancée il y a un an, permet à **Canal+** d'agrandir son offre et de se renforcer face aux plateformes américaines, tandis qu'Orange abandonne la création de contenus.

CANAL + : INTERDIT PENDANT 27 ANS, MEZRAHI REVIENT

Raphaël Mezrahi est de nouveau sur **Canal +** après 27 ans d'absence. Le catalogue de la plateforme de **MyCanal** propose l'intégralité de ses interviews canulars, dont une trentaine totalement inédits.

Viré par la direction de l'époque qui n'appréciait pas son humour, il est inconnu de la jeune génération.

Né à Sousse (Tunisie) en 1964, l'humoriste a débuté comme journaliste, après une licence de cinéma, pour l'émission *Perdu de vue* de Jacques Pradel sur **TF1** en 1990. En 1992, il rejoint les *Caméras indiscretes* sur **Antenne 2**. En 1995, sur **TF1**, puis en 1996 sur

Canal+ il joue le rôle d'un jeune journaliste posant des questions aberrantes à ses interviewés. Écarté, il se réfugie un moment sur **Europe 1**, **France 2** et **France 3**.

Théâtre, one-man-show, cinéma, il poursuit sa carrière mais sur **France Inter** en 2010, sa chronique *Le billet de...* sera stoppée au bout de deux semaines...



C8 : HANOUNA SEPT JOURS SUR SEPT

À compter du 3 février, **Cyril Hanouna** présentera « TPMP » sept jours sur sept sur **C8**, propriété du groupe Canal+ Vivendi. Deux nouvelles émissions seront diffusées le samedi et le dimanche, entre 19 h et 21 h. Elles s'intituleront *TPMP même le samedi* et *TPMP même le dimanche*. Une nouvelle formule sera expérimentée pendant au moins dix semaines. Parmi les nouveaux chroniqueurs, on trouve l'ex-député béarnais **Jean Lassalle**, ancien candidat à la présidentielle, chantre de la ruralité.

PROPOS INSULTANTS : 50.000 € D'AMENDE

C8 devra payer une amende de 50.000 € après des propos insultants envers Joy Hallyday, l'une des filles de Johnny et Laetitia, adolescente de 14 ans, sur le plateau de Cyril Hanouna. La séquence du 30 janvier 2023, est « de nature à porter atteinte aux droits de la jeune fille, au respect de son honneur et de sa réputation », selon la décision de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), publiée au Journal officiel le 23 janvier. Plusieurs vidéos de la jeune fille ont été diffusées en plan rapproché, et pendant une durée importante, et l'une des chroniqueuses de l'émission a notamment déclaré à son sujet : « *Pour moi, c'est le summum de la vulgarité. Donc pour moi, c'est hyper vulgaire, avec sa langue, sa bouche, ses nichons* ».

L'Arcom relève que Cyril Hanouna s'est abstenu de condamner ces propos : « *je trouve que vous allez un peu loin. On rappelle qu'elle est mineure donc allez-y mollo hein quand même* » avait-il seulement déclaré.

Ces dernières années le « gendarme de l'audiovisuel » a multiplié les sanctions contre **C8** pour un total de 7,5 M€.

PRISMA MEDIA : NÉON CIBLÉ LGBTQIA+

Neonmag.fr, devenu 100 % digital fin 2021 va faire évoluer sa ligne éditoriale vers un contenu autour des actualités LGBTQIA+ friendly, annonce un communiqué.

La marque du groupe Prisma Media (groupe Vivendi) va proposer des sujets mode, beauté, cuisine, techno, société et culture sur les réseaux sociaux (Instagram, Tiktok, Facebook, X, Thread, Snapchat). Séries, TV, SVOD, films, émissions, seront aussi proposés. Le site de Néon, alimenté au compte goutte depuis des mois, va bénéficier d'une nouvelle charte graphique dévoilée le 3 février.

EMMANUEL KESSLER QUITTE CAPITAL ET MANAGEMENT

Emmanuel Kessler, 60 ans, directeur des rédactions économique de **Prisma** quitte subitement les fonctions où il avait été nommé il y a 14 mois. Il est remplacé par **Élodie Mandel** qui dirigeait le pôle féminin du groupe **Unify** de 2021 à 2023, cédé par **TF1** en 2022 au groupe **Reworld**, concurrent direct de Prisma. Experte reconnue du digital et du pilotage des marques médias, elle a pour mission d'accélérer la transformation numérique des marques. Son arrivée est effective au 29 janvier.

Le pôle réunit les magazines **Capital**, **Management** et les licences Harvard Business Review et National Geographic.

PRESSE QUOTIDIENNE

LES TARIFS AUGMENTENT

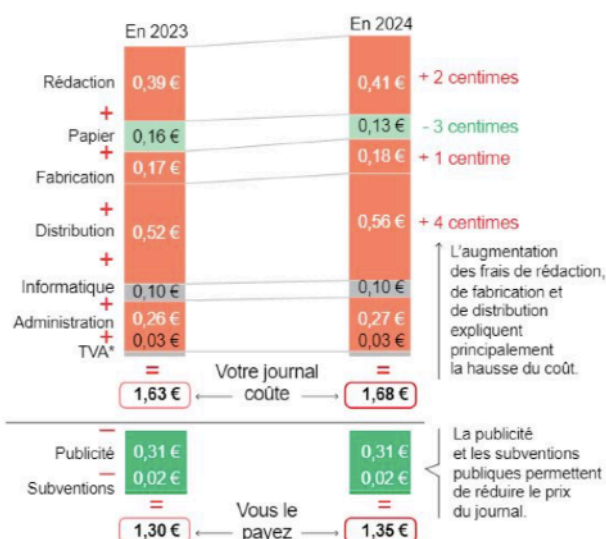
Conséquence de l'inflation, la plupart des quotidiens ont augmenté leurs tarifs au 1er janvier 2024, en invoquant l'augmentation des coûts de production (papier, énergie, encres, distribution).

Le Monde est passé à 3,60 € (+ 20 c) mais maintient son édition du samedi à 3,40 €. **Le Figaro** est aussi à 3,60 € (+ 20 c) mais l'édition week-end (avec les suppléments Le Figaro Magazine, Madame Figaro et TV Magazine) augmente de 40 c.

Les Échos (LVMH) suivent la même tendance à 3,60 €, **La Croix** (Bayard) passe de 2,70 à 2,90 €.

L'Équipe (Amaury) augmente de 10 c à 2,40 € et son magazine du week-end à 3,50 € (+ 20 c), 4,80 € avec **France Football**.

Ouest-France : les raisons d'une hausse



*TVA arrondie.

Infographie : Ouest-France.



La PQR n'est pas en reste :

Ouest-France, quotidien le plus lu (plus de 21 millions de lecteurs et 610.637 ex. vendus (*), augmente de 5 c à 1,35 €. En février 2023, le prix avait déjà été augmenté de 10 c.

Cyril Petit, rédacteur en chef délégué en charge du développement éditorial, rappelle que son journal reste l'un des moins chers (la moyenne des autres titres nationaux dépasse les 3€). Il n'a aucun actionnaire privé (son propriétaire est une association à but non lucratif), ce qui garantit son indépendance. Il est aussi l'un des quotidiens les moins subventionnés si l'on rapporte les aides au nombre d'exemplaires.

Au groupe **EBRA** (Crédit Mutuel), sept quotidiens sur dix rajoutent 10 à 20 c au numéro : **L'Est Républicain, Le Progrès, Le Bien Public, Le Dauphiné Libéré, les DNA, L'Alsace** et **Le Bien Public**.

(*) Audience OneNext lecteurs 30 derniers jours / Visiteurs Internet Global – Médiamétrie - Diffusion France Payée 2022-2023 - ACPM

PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE

UEST-FRANCE : 6 M€ DE PERTES CHEZ SOFIOUEST

Ouest-France, premier quotidien régional et national, indépendant des grands groupes et propriété de l'ASPDH (Association à but non lucratif pour le soutien des principes de la démocratie humaniste), oblige ses actionnaires à se « serrer la ceinture ». **La Lettre** révèle que la société d'investissement Sofiouest, filiale de l'ASPDH, family office de **Ouest-France**, a enregistré 6 millions de pertes sur le dernier exercice comptable.

Sofiouest a pour actionnaires le groupe SIPA-Ouest-France (50,2 %) , le Crédit Mutuel Arkéa (16,62 %) et 220 particuliers (33,18 %), dont les familles actionnaires historiques du quotidien.

Sofiouest investit de manière diversifiée dans l'innovation technologique, le capital développement et l'immobilier, en direct ou via des fonds d'investissement.

1899 L'HEBDO POUR LES PASSIONNÉS DE L'OM

13 janvier : La Provence lance

1899 L'hebdo spécialement conçu pour intéresser les passionnés de l'Olympique de Marseille.

Infos inédites, histoire du club, interviews, photos et posters, retours sur des moments inoubliables, jeux, BD, reportages, s'étalent sur 20 pages. Prix : 3,50 €.

La Provence est la propriété de Rodolphe Saadé (CMA-CGM), l'actuel sponsor maillot face de l'OM, propriété de l'américain Frank McCourt depuis 2016.



NICE-MATIN : LE NOUVEAU DRH VIENT DE LIBÉRATION

Richard Karacian (HEC 2017), 54 ans, a été nommé au poste de DRH du quotidien **Nice-Matin**, propriété de Xavier Niel depuis 2020. En 2014, il était DRH du groupe Express Roularta lorsque Patrick Drahi le racheta en 2015 et le rebaptisa Groupe Altice Media. Devenu secrétaire général d'Altice, Karacian sera nommé DG de **Libération** où il resta à peine un an et demi. Entre 2017 et 2020, il deviendra l'un des actionnaires-dirigeants de Maison Moderne, premier groupe de presse magazine du Luxembourg. En dernier lieu (2022-2023) il était directeur du développement RSE-RH du créateur de mode Draeger.

Simon Perrot prendra ses fonctions au 1er avril comme DG adjoint (direction commerciale, du développement et de la régie pub). Depuis 2018 il était DG de L'Agence, filiale du groupe **La Dépêche-Midi Libre**.

EBRA RACHÈTE L'AGENCE GENS D'ÉVÉNEMENTS

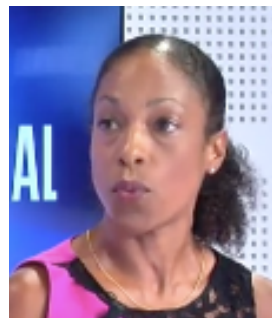
Le groupe de presse régionale (dont l'actionnaire est le Crédit Mutuel) a fait l'acquisition de l'agence événementielle **Gens d'événements**. Avec EBRA Events, sa filiale spécialisée, l'opération va permettre au groupe de développer un ancrage régional à la fois à l'Est et à l'Ouest de la France, Gens d'événements étant basée à Paris et Nantes.

DOM-TOM

FRANCE ANTILLES : BÉATRICE CLÉON SUCCÈDE À CLAUDE PERRIER

1er janvier 2024 : **Béatrice Cléon** est la nouvelle directrice générale de **France-Antilles**. Jusqu'alors directrice générale adjointe du groupe, elle succède à **Claude Perrier** qui a quitté ses fonctions le 31 décembre après avoir piloté la mise en place des nouveaux moyens d'impression numérique opérationnels depuis l'automne 2022. Ils permettent depuis peu l'impression de quotidiens nationaux comme **Le Monde**, **Les Échos** et **Libération**, et début 2024, **Le Figaro**, **L'Équipe**.

Une haute technologie qui a nécessité un investissement de 7 M€ dans le cadre d'une démarche écologique, les journaux n'étant plus imprimés en métropole à 6800 km des Antilles-Guyane.



Passé par **RFO** en 1998 comme directeur de la production, Claude Perrier a rejoint **Radio France** (directeur de **France Bleu Hérault** en 2003, **France Bleu Provence** en 2008, puis directeur du réseau **France Bleu** en 2013).

DG puis PDG de **La Provence** de 2015 à 2017, il est devenu DGA chargé de l'attractivité économique, de l'innovation, du tourisme et de l'international de la Ville de Nice et de la Métropole Nice Côte d'Azur, après avoir été conseiller spécial du maire de Nice Christian Estrosi. En septembre 2020, il avait été nommé PDG du quotidien des Antilles-Guyane, lors de la reprise du quotidien par **Xavier Niel**. Il reste présent dans les conseils aux entreprises.

UN PLAN DE SAUVETAGE POUR LA PRESSE DE LA RÉUNION

Annoncé en décembre comme probable, *Le Journal de l'île de La Réunion* (JIR), a été placé début janvier en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Saint-Denis pour une durée de trois mois.

Un rapprochement est prévu avec *Le Quotidien de La Réunion* qui se trouve dans la même situation. Les deux titres devraient continuer d'exister, en sortant du lundi au vendredi pour *Le Quotidien* et le week-end pour le *JIR*. Cette proposition a été formulée par **Jacques Tillier**, qui préside le *JIR*.

Le tribunal statuera sur le sort des deux journaux le 3 avril prochain.

Pour assurer la poursuite d'activité du *Quotidien* le conseil régional de la Réunion a voté le 1er décembre une subvention exceptionnelle de 600.000 € pour payer les charges du journal jusqu'à fin mars.

RADIO-TÉLÉ

FRANCE INTER : REBECCA MANZONI SUCCÈDE À JÉRÔME GARCIN

7 janvier : **Rebecca Manzoni** prend les commandes du *Masque et la Plume* et succède à **Jérôme Garcin** qui présentait l'émission dominicale depuis 35 ans.

Née en 1972, elle s'oriente très vite vers la radio sur *RTL* après des études d'histoire et l'IUT de journalisme de Bordeaux. À 25 ans, elle anime une chronique sur la BD au *Mouv* et débute en 1999 sur *France Inter* dans l'émission estivale de Philippe Bertrand *C'est comme à la radio*.

L'été suivant, elle produit *T'as pensé au parasol*.

En 2002 et 2003 elle a co-produit *Ouvrez l'oeil et le bon*,

une émission hebdomadaire de cinéma, puis, dans le même registre *Écoutez voir*.

Parallèlement, elle assure des chroniques dans *Rive droite / Rive gauche*, sur *Paris Première*, l'émission de Thierry Ardisson, et dans l'éphémère *Le choc des cultures*, magazine culturel de *France 3* animé par Anne Sinclair.

En 2006, elle participe à *Ça ne va pas durer* sur *France 5* et anime la nouvelle version de *Metropolis* sur *Arte* dont elle sera rédactrice en chef de 2007 à fin 2011.

De 2004 à 2014 on la retrouve à la radio à la tête du magazine culturel *Eclectik*.

De 2014 à 2022, du lundi au jeudi, ses chroniques *Pop N' Co* font le portrait d'un interprète ou d'un groupe. Depuis septembre 2022, elle propose le magazine culturel *Totémic*, du lundi au vendredi à 9 h 30.

Depuis le 12 janvier, Ali Baddou dispose de 15 mn supplémentaires le vendredi afin de partager la charge de travail qu'implique le 9-10 h avec Rebecca Manzoni, désormais occupée à préparer *Le Masque et la Plume*.

Jérôme Garcin, 67 ans, avait succédé en 1989 à Pierre Bouteiller qui dirigeait alors *Le Masque et la Plume*.

Critique littéraire dans l'émission depuis 1980 - dirigée par François-Régis Bastide - son nom a fait les grandes heures des



pages culture de **L'Express** à partir de 1994 puis du **Nouvel Observateur** dont il a été directeur adjoint. Jusqu'en décembre dernier, il dirigeait le service Culturel de **L'Obs**.

Sa carrière dans la presse écrite débuta à la fin des années soixante dix aux **Nouvelles Littéraires** puis à **L'Évènement du Jeudi** de Jean-François Kahn, dont il dirigea la rédaction pendant dix ans.

Membre du jury du prix Renaudot de 2011 à 2020, il démissionna pour protester contre « l'aberrante constitution d'un jury à 90 % masculin » et dans le contexte de la polémique sur l'écrivain Gabriel Matzneff, suite aux révélations faites dans le roman autobiographique de Vanessa Springora (*Le Consentement*).

En 2013, J. Garcin refusa de voter en faveur de Matzneff qui cette année là se verra attribué le prix essai du Renaudot.

FRANCE 2 : NOUVEAUX CHRONIQUEURS À TÉLÉMATIN

9 janvier : pour compenser les « transferts » vers la nouvelle matinale de **TF1**, **France 2** a recruté **Marine Lorphelin** et **Marc-Antoine Le Bret**.

À **Télématin** ils remplacent le Dr Vincent Valinducq et la journaliste Maud Descamps.

Ex-miss France, Marine Lorphelin est aussi médecin et collabore au *Magazine de la santé* sur **France 5**. Depuis le 13 janvier, elle assure chaque samedi la chronique santé dans l'émission présentée depuis août 2021 par Thomas Sotto (IFP 1995), en binôme avec Marie Portolano.

Quotidiennement, l'humoriste et imitateur Marc-Antoine Le Bret intervient le matin.

En 2011, il débuta en doublant la marionnette de Yann Barthès dans *Les Guignols de l'info* sur **Canal+**. Après **Europe 1** depuis 2012, notamment dans *Les Pieds dans le plat* de Cyril Hanouna de 2014 à 2016, on le retrouve sur **RFM** et depuis fin août 2023 dans **RTL Bonsoir !** et *Les Grosses Têtes*. En 2015, Laurent Ruquier avait fait appel à lui dans *On n'est pas couché* sur **France 2**.

Télématin, bousculé par *Bonjour !* prévoit de se délocaliser de Paris pendant les JO de Paris cet été.

FRANCE INTER - FRANCE 2 : LÉA SALAMÉ EN RETRAIT

Dans la perspective des européennes de juin prochain, la journaliste franco-libanaise **Léa Salamé** annonce qu'elle ne conduira plus d'interviews politiques à l'approche du scrutin sur **France Inter** et **France 2** pendant six semaines. Elle se limitera à des interviews dans le domaine culturel. La raison : son compagnon **Raphaël Glucksmann**, député européen, sera à nouveau candidat. En 2019, elle avait fait de même « pour éviter tout soupçon de conflit d'intérêts ».

Du 26 juillet au 11 août, durant les JO de Paris, Léa Salamé animera le talk-show *Quels jeux !* sur **France 2** en deuxième partie de soirée.

Michel Drucker, 81 ans, devait être à ses côtés pendant toute la période mais ses cardiologues lui ont conseillé de s'abstenir. Commentateur sportif à ses débuts il y a 60 ans, il n'apparaîtra que pour les deux premières.



LAURENT RUQUIER QUITTE **BFM TV** AU BOUT DE TROIS MOIS

Trois mois après son arrivée sur **BFM TV**, Laurent Ruquier a annoncé qu'il arrêterait son émission quotidienne *Le 20 h de Ruquier*.

« *J'ai décidé de ne pas continuer l'aventure...* », écrit-il sur son compte Instagram. L'animateur explique sa décision par les faibles audiences du rendez-vous qui mêlait informations et divertissement. « *Force est de constater que le public ne m'a pas suivi autant que nous l'espérions.* »



En juillet 2023, il a quitté **France 2** après 23 saisons (On a tout essayé pendant 8 ans de quotidienne, On n'est pas couché de 2006 à 2020, On ne demande qu'à en rire, On est en direct et six saisons des Enfants de la télé). Il avait alors affirmé que la direction de la chaîne ne lui accordait plus sa confiance depuis trois saisons.

L'animateur, qui fêtera ses 61 ans le 24 février, explique : « *J'ai tant de satisfaction avec la radio et les Grosses Têtes sur RTL, l'écriture pour le Théâtre ou la production d'artistes, que je ne souhaite continuer à faire de la télévision qu'à la condition que le plaisir soit partagé avec les téléspectateurs* ».

Depuis le 2 janvier, **Julie Hammett** qui co-animait l'émission, présente *Julie jusqu'à minuit* où elle remplace **Maxime Switek** parti prendre la place de **Bruce Toussaint** (*Bonjour !* sur **TF1** depuis le 8 janvier) dans la tranche du 9-12.

Sans rancune après cette expérience éphémère, la journaliste de 34 ans a déclaré dans les colonnes de **Télé Loisirs** être « admirative » du parcours de Ruquier « *et de sa façon de relever de nouveaux défis même après 30 ans de carrière. On aurait aimé que les audiences soient meilleures mais on a fait notre travail jusqu'au bout* ».

COMMENT **RFI** ET **FRANCE 24** GAGNENT DES ABONNÉS ?

L'atelier des médias, l'émission (20.1.2024) de **RFI** consacrée aux médias à l'ère numérique, explique que depuis septembre 2023 un onglet Actus est apparu dans **WhatsApp**. Il permet à **RFI** et à **France 24** d'optimiser leur audience et de se classer en tête parmi les médias français. *L'atelier des médias* est disponible à l'écoute chaque samedi sur les plateformes de podcasts.

L'ÉQUIPE RÉCUPÈRE LE DAKAR

Après 45 éditions sur **France Télévisions**, le Dakar (ex-rallye) a changé de diffuseur. Du 5 au 19 janvier, la chaîne **L'Équipe** (groupe Amaury) a pris le relais à raison de 4 h de diffusion quotidienne et 2 h de direct. La CGT du groupe public s'est félicité de ce "transfert". « *En 2023, continuer à faire la promotion de cette épreuve est irresponsable. Écologiquement, politiquement et socialement* », peut-on lire dans le communiqué du syndicat. Que l'on se rassure, France Télévisions conserve la diffusion du Tour de France, organisé par Amaury Sport Organisation.

NOUVEAU : « AVEC VOUS » SUR **BFM BUSINESS**

8 janvier : **BFM Business**, la chaîne thématique d'Altice, propose une nouvelle émission quotidienne intitulée « Avec vous », du lundi au vendredi à 12 h.

Les journalistes **Sandra Gandoin** et **Sofiane Aklouf** (Sciences Po 2020, également sur *Télématin* à **France 2**) répondent en direct aux questions des téléspectateurs-auditeurs sur les problématiques des entreprises. Cette émission est diffusée en télé, radio et digital.

FRANCE INTER TOUJOURS EN TÊTE DES AUDIENCES

11 janvier : la dernière vague d'audiences de Médiamétrie, confirme que l'on écoute moins la radio, sauf les musicales.

Moins de déplacements en voitures, réseaux sociaux, infos anxieuses, expliquent en partie la disparition de 600.000 auditeurs en un an.

38,7 millions de Français restent néanmoins fidèles !

- **France Inter** reste leader : 12,5 % d'audience cumulée (+ 0,1 point), soit 6,9 millions d'auditeurs (part d'audience de 13,7 %, en recul de 0,3 point sur un an). La matinale gagne près de 200.000 auditeurs en un an.

- **RTL** perd 0,7 point d'audience cumulée à 9,7 % et perd 1,4 pt en part d'audience, à 11,4 %.

- **France Info** arrive en 3e position : 9 % d'audience cumulée (- 0,2 pt).

- **RMC** recule de 0,1 pt, à 5,7 % d'audience cumulée. La radio d'Altice se félicite des performances de la matinale d'Apolline de Malherbe, de l'*Afterfoot*, et de la hausse de la durée d'écoute.

- **Europe 1**, affiche 4 % d'audience cumulée (+ 0,4 pt) et poursuit sa progression depuis la rentrée, grâce à l'arrivée de Pascal Praud.

- **France Bleu** continue de reculer, à 4,8 % (- 0,1 pt).

- **France Culture**, avec 1,9 millions d'auditeurs, progresse de 0,3 pt (3,4 % d'audience cumulée).

Les musicales attirent toujours en dépit de la concurrence des plateformes de streaming :

NRJ reste leader (7,8 % d'audience cumulée, + 0,4 pt), **Nostalgie** : 6,1 %, + 1 pt, **Skyrock** : 6,2 %, + 0,6 pt. **Radio Classique** (LVMH) enregistre 2 % d'audience cumulée (+ 0,3 pt) et « bouscule » **France Musique** à 1,9 % (+ 0,1 pt).

> **economiamatin.fr** souligne que la particularité de **France Inter** d'arriver en tête s'explique par le nombre d'émetteurs permettant une couverture optimum. La station du service public bénéficie de 630 émetteurs (à fin 2020) contre 466 pour **France Bleu** alors que **RTL** ne dispose que de 270 émetteurs. Autre avantage de **France Inter** : l'absence de publicité qui peut faire fuir l'auditeur.

MERCATO D'HIVER : AURÉLIE CASSE...

Après seulement quatre mois dans *C à vous*, chaque soir sur **France 5**, Aurélie Casse n'est plus là depuis début janvier. Elle continue de présenter *C l'hebd* le samedi où elle a d'abord été recrutée pour succéder à Ali Baddou parti animer la matinale du week-end sur **France Inter**. Des rumeurs de tensions avec Anne-Elisabeth Lemoine ont conduit Pierre-Antoine Capton, le patron de Mediawan qui produit l'émission, à affirmer à cette dernière son soutien total en précisant « *tant qu'elle en a envie, elle gardera la présentation de C à vous* ».

... MAÏA MAZAURETTE QUITTE FRANCE INTER

Spécialiste de sexualité sur **TMC** dans *Quotidien* et au **Monde**, Maïa Mazaurette (ESJ) quittera en mars *Jusqu'ici tout va bien* qu'elle co-présente depuis la rentrée sur **France Inter** entre 17 et 18 h. La direction de la station a reconnu que son positionnement n'était pas clair. Recrutée pour une chronique, elle fait des interviews. Marie Misset (venue de Konbini et **Radio Nova**) et l'humoriste Marine Baousson poursuivront la présentation. Le trio a succédé difficilement à *C'est encore nous* de Charline Vanhoenacker et Alexis Vizorek, avec une perte de 150.000 auditeurs en un an. Une nouvelle formule est en préparation.

FRANCE 5 : UNE TRIBUNE POUR SAUVER LE MAGAZINE DE LA SANTÉ

19 janvier : dans une tribune au **Figaro**, près de 170 personnalités s'opposent à l'arrêt prévu en septembre prochain de l'émission quotidienne *Le Magazine de la Santé* sur **France 5**. En 26 ans, l'émission a relayé 12.000 campagnes de santé publique. « *Notre système de santé, dont on connaît la grande misère, n'a pas les moyens de se priver d'une telle contribution qui n'a d'équivalent sur aucune autre chaîne* ». Le texte réunit des professionnels de santé dont l'urgentiste Patrice Pelloux, l'ex-ministre Agnès Buzyn, la pneumologue Irène Frachon, Israel Nisand, Christophe André, etc.

France Télévision a annoncé en octobre dernier la mise en place d'un nouveau concept.



RACHID M'BARKI REBONDIT AU MAROC

Le journaliste franco-marocain **Rachid M'Barki** a été mis en examen début décembre dans l'affaire des soupçons d'ingérence étrangère pour avoir diffusé dans les journaux de la nuit de **BFM TV** une douzaine de brèves considérées comme litigieuses par la justice. Licencié pour faute grave par le groupe Altice, mais se déclarant victime d'un « *lynchage médiatique* », il a annoncé son recrutement par **Atlantic Radio** à Casablanca au Maroc, où il va animer une émission quotidienne, entre 12 h et 14 h.

Une annonce rendue publique lors de la remise du prix de l'économiste qu'il animait le 18 décembre. Cette radio appartient au groupe Eco-Médias, premier groupe marocain privé d'information qui édite les quotidiens **Assabah** et **L'Économiste**, et possède l'ESJC (École supérieure de journalisme et de communication de Casablanca).

Le Parisien a révélé (19.1.2024) que le journaliste aurait reconnu lors de sa garde à vue par la BRDE (Brigade de répression de la délinquance économique) avoir été rémunéré pour diffuser certains sujets dans son journal du soir, estimant avoir perçu entre 6000 et 8000 € en espèces.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LE NEW YORK TIMES S'ATTAQUE À CHATGPT ET MICROSOFT



27 décembre 2023 : le quotidien américain **New York Times** a lancé des poursuites à l'encontre d'OpenAI, créateur du logiciel ChatGPT, ainsi que de Microsoft, pour violation des droits d'auteur, pour avoir utilisé des articles sans autorisation.

Le journal estime son préjudice à « *plusieurs milliards de dollars* » : « *L'IA générative repose sur des modèles d'apprentissage massif qui ont été construits en copiant et utilisant des millions d'articles du Times protégés par les droits d'auteur* », ajoute le quotidien. Plus encore Microsoft et

OpenAI « *ont donné aux contenus du Times une importance particulière dans la construction de leur modèle d'apprentissage, soulignant une préférence qui reconnaît la valeur de ce travail* ».

Le quotidien explique avoir tenté en vain de négocier en proposant un accord commercial et des "garde-fous technologiques", mais les négociations n'ont pas abouti. En décembre, OpenAI avait trouvé un accord avec le groupe allemand Axel Springer.

Malgré la menace de ChatGPT et la baisse constante du nombre d'abonnés à la presse écrite, le **New York Times** s'en sort mieux que la plupart des autres grands médias. En septembre 2023, il comptait 9,4 millions d'abonnés numériques contre 8,59 millions un an plus tôt.

20 CHARTES PASSÉES AU CRIBLE

La Revue des Médias, le magazine en ligne de l'INA (Institut national de l'audiovisuel) fait le point sur l'IA en passant au crible 20 chartes éditoriales et leurs grands principes mis au point depuis l'automne. À lire : <https://larevuedesmedias.ina.fr/les-medias-face-lintelligence-artificielle-20-chartes-passees-au-crible>











LE SPIIL ANNONCE SES PRIORITÉS

Le syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil), conscient des opportunités d'innovation et des menaces inhérentes à la révolution technologique de l'IA, attire l'attention des régulateurs autour de trois priorités : la protection du droit d'auteur, la juste répartition de la valeur avec les producteurs d'information et la lutte contre la désinformation.

TOP 10 DES MARQUES DE DIVERTISSEMENT



TOP 10 DES MARQUES DIVERTISSEMENT
LES PLUS VISITÉES EN DÉCEMBRE 2023

Rang	Marques	Visites (Sites+Applications)	Part Visites Mobiles
1	Télé Loisirs 	185 972 436	90%
2	Radio France 	52 542 622	83%
3	Arte 	35 183 230	49%
4	Télé 2 semaines* 	18 691 350	92%
5	Télé 7 jours* 	18 223 051	80%
6	Télérama 	15 489 126	75%
7	France tv** 	14 444 452	100%
8	Seriously* 	9 976 745	99%
9	Télé Star* 	4 832 178	92%
10	Première* 	3 149 783	NC

*Marques composées uniquement de Sites

**Marques composées uniquement d'Applications

NC - Non Communiqué

Source : ACPM - SITES & APPLICATIONS - DECEMBRE 2023

LE CLASSEMENT DES MARQUES NUMÉRIQUES

Le Figaro arrive en tête du classement de décembre de l'ACPM des marques numériques d'information avec plus de 184 millions de visites totales.

Derrière, on trouve **Ouest-France** (plus de 176 M de visites), **France Info** (plus de 174 M), **L'Équipe** (plus de 167 M), **Le Monde** (plus de 161 M), **BFM TV** (plus de 129 M), **actu.fr** (plus de 93,89 M), **Le Parisien** (78,8 M), **20 Minutes** (73,58 M).

La Dépêche du Midi (60,29 M), **Sud Ouest** (50,44 M), **ICI France Bleu-France 3** (43,23 M), **Midi Libre** (41,46 M), **L'Indépendant** (37,47 M), **Arte** (35,18 M), **Le Dauphiné** (31,39 M).










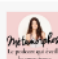




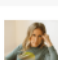
CNews (29,96 M), **Les Échos** (27,38 M), **Libération** (26,78 M), **Le Point** (26,7 M).

Les trois premières positions de ce classement sont occupées par les sites **Snapchat** (plus de 3.434 millions de visites), **Le Bon Coin** (plus de 485 millions) et **Télé-Loisirs** (plus de 185,9 millions).

TOP 15 DES PODCASTS



TOP 15 DES MARQUES PODCASTS LES PLUS TÉLÉCHARGÉES EN DÉCEMBRE 2023

Rang	Marques		Téléchargements monde	Nombre de podcasts	Nombre d'épisodes
1	Slate		1 914 561	16	1 493
2	NRJ		1 828 067	99	15 037
3	Le Monde		1 782 398	3	815
4	Studio Minuit		1 611 003	69	3 884
5	Hugo Décrypte		1 427 985	3	788
6	Binge Audio		1 411 973	20	2 995
7	Rire et Chansons		1 125 065	43	8 377
8	Le Parisien		1 070 071	2	1 264
9	Louie Media		943 454	13	1 012
10	Métamorphose		937 121	1	875
11	Initial Studio		892 519	8	797
12	INA		824 208	9	290
13	Bliss Stories		816 530	1	262
14	L'Équipe		814 269	33	1 749
15	Agathe Lecaron		746 019	3	173

Source : ACPM - PODCASTS - DECEMBRE 2023

EN BREF

RACHIDA DATI À LA CULTURE



Rachida Dati, nouvelle ministre de la Culture, a la presse et les médias dans le périmètre de ses compétences : aides directes et indirectes, plan de filière « presse », actions d'éducation aux médias et à l'information, expertise de la régulation numérique, veille de l'indépendance et du pluralisme, relèvent de ses prérogatives. En 2022, 110,4 M€ d'aides directes ont été versées et en 2023, 23,2 M€ pour les seules aides au pluralisme.

Arrivée en mai 2022, succédant à Roselyne Bachelot, Rima Abdul Malak avait pris des positions diversement appréciées contre Cyril Hanouna et, indirectement contre Bolloré, se risquant même à envisager de retirer leurs fréquences à **C8** qui diffuse l'émission TPMP et **CNews**. Cette mission de "police" relève de l'Arcom, chargée du pluralisme et de la déontologie, et non du ministre.

PRISCA THÉVENOT AU PORTE-PAROLAT

Prisca Thévenot est née en 1985 à Strasbourg, de parents originaires de l'Île Maurice. Diplômée de l'EM Lyon Business School (2009), elle a été porte-parole de La République en marche en novembre 2020, conseillère régionale d'Île-de-France (Seine-Saint-Denis) en juin 2021, députée de la 8e circonscription des Hauts-de-Seine en 2022. Dans le gouvernement Attal, elle est ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée du renouveau démocratique.



Chargée du porte-parolat, elle assure le compte-rendu du conseil des ministres devant les journalistes. Elle succède à Olivier Véran qui, en juillet 2022 avait remplacé Olivia Grégoire nommée en mai 2022.

Gabriel Attal occupait précédemment cette fonction entre 2020 et 2022 dans le gouvernement Castex. Dans les deux premiers ministères d'Edouard Philippe, la fonction a été assurée par Christophe Castaner (2017), Benjamin Griveaux (2017-2019) et Sibeth Ndiaye (2019-2020).

> **Ivanne Trippenbach** (CFJ 2018), cheffe du service politique du **Monde** a annoncé qu'elle quittait cette fonction pour rejoindre le service des grands reporters, devant « l'émoi suscité » dans la rédaction par le fait que son conjoint Rayan Nezzar, soit devenu un conseiller du Premier ministre, comme chef du pôle action et comptes publics. Précédemment il était en poste au ministère de l'Éducation. « *Quelle que soit sa vie privée, on peut être une femme libre et une journaliste indépendante* » a-t-elle indiqué sur **X**.

ÉTATS GÉNÉRAUX : BRUNO PATINO À LA PRÉSIDENTIE

26 janvier : **Bruno Patino**, président d'**Arte**, prend la présidence des États généraux de l'information. Il succède à Bruno Lasserre, ex-vice président du Conseil d'État, qui a démissionné « pour raisons personnelles et familiales ». Il doit être jugé pour complicité de harcèlement moral pour des faits commis lorsqu'il dirigeait l'Autorité de la concurrence (2004-2016).

LE JOURNALISME C'EST DU SPORT !

Le sport sera le thème de la 17e édition des Assises du Journalisme de Tours du 26 au 28 mars.

Michel Denisot (*Le Grand Journal* sur **Canal +** de 2004 à 2013, ancien président du PSG, ex-directeur de la rédaction de l'édition française de **Vanity Fair**) présidera les cinq prix annuels et **Marie Portolano** (journaliste sportive depuis 2012 et co-présentatrice de *Télématin* sur **France 2** depuis août dernier) les six prix EMI. Le jury est composé d'une quinzaine de journalistes et chercheurs, et d'une vingtaine d'étudiants des 14 écoles de journalisme reconnues en France par la profession.

LES VOEUX DE LA COMMISSION DE LA CARTE DE PRESSE

Catherine Lozac'h, présidente de la CCIJP (Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels) se réjouit que, pour la première fois depuis 10 ans, le nombre de journalistes professionnels actifs augmente : **34.051** titulaires en 2023, soit une hausse de **1,56 %**).

Une progression portée en grande partie par les premières demandes.

Dans ses vœux, la présidente pose des conditions : « *pour que 2024 soit aussi une bonne année, il faudrait qu'ils puissent exercer leur métier sans subir de violences, comme cela a été trop souvent le cas lors des mouvements sociaux de 2023. Il faudrait qu'ils puissent mener leur mission*

d'information du public, sans remise en cause du secret de leurs sources. Il faudrait qu'ils puissent travailler à l'étranger pour des médias français, en restant protégés par leur statut qui leur est attribué par le Code du travail. Il faudrait que ce statut soit respecté par toutes les entreprises. Une minorité de contrevenants continuent abusivement d'appliquer le paiement en droits d'auteur, l'intermittence du spectacle ou l'auto-entrepreneuriat. La CCIJP dénonce sans relâche ces pratiques ».



REVOIR LES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA CARTE DE PRESSE

16 janvier : près de 200 professionnels, dont plusieurs lauréats des prix Albert-Londres, appellent à revoir les conditions d'obtention de la carte de presse. Journalistes d'investigation, reporters, réalisateurs de documentaires, photo-journalistes, ils exercent leur métier avec passion sans carte de presse !

Leur appel, relayé dans **Télérama**, précise que « *c'est aujourd'hui le cas de près de la moitié des lauréats du prix Albert-Londres, de nombreux lauréats de prix internationaux de photo journalisme, de certains lauréats du prix Bayeux des correspondants de guerre* ». Certains en sont réduits à utiliser de fausses cartes !

À l'occasion des États généraux de l'information les signataires dénoncent « *la scission instaurée au fil des années entre les journalistes salariés et les free-lance (...) La carte de presse est attribuée par une instance qui se fonde sur une loi qui ne reflète plus la réalité du journalisme actuel, touché comme d'autres secteurs par une forme d'ubérisation.* »

Très critiques contre la CCIJP, ils considèrent qu'elle « *ignore tout critère déontologique et manque à son devoir de protection des plus précaires* ». Ils demandent une évolution du mode d'attribution de la carte et plaident pour que la nature journalistique du travail soit un critère déterminant, comme c'est le cas chez la plupart des voisins européens.

Actuellement, la loi prévoit que les professionnels percevant plus de 50 % de leurs revenus en exerçant une activité journalistique peuvent obtenir la carte, mais la CCIJP ne prend en compte que la nature du contrat passé avec l'employeur.

25 janvier : dans sa réponse la CCIJP estime que les signataires se trompent de cible. « *Quand la carte est refusée à certains, faut-il dénigrer l'institution indépendante qui la délivrait le Code du travail sur lequel elle s'appuie ou se mobiliser pour faire appliquer la loi ?* ». Consciente de la précarité de la profession, notamment des pigistes, la Commission rappelle que chaque demande est étudiée « *individuellement avec le souci de protéger les plus précaires (...) Mais ce n'est pas la CCIJP qui impose les termes des relations entre le journaliste et son employeur. Pas plus qu'elle ne peut les requalifier.* »

LE GROUPE EROLD ÉCHAPPE À MARIE-CLAIRE

En redressement judiciaire depuis octobre, le groupe EROLD, éditeur de sites spécialisés dans la santé et les seniors depuis 2000, a finalement été repris par le groupe Gaillard, spécialisé dans le matériel médical. Son actionnaire d'origine, le groupe de presse **Marie-Claire** (21,5 % du capital) s'était portée candidat à la reprise des sites **planet.fr**, **medisite.fr**, **e-santé.fr**, les éditions Alpen, Zest et la plateforme de jeux en ligne Hedony.

Une incompatibilité juridique a rendu impossible cette transmission.

TROIS JOURNALISTES RISQUENT LA MISE EN EXAMEN

30 janvier : trois journalistes de **Radio France** et **Disclose** sont convoqués au tribunal judiciaire de Paris. On leur reproche d'avoir divulgué une information permettant l'identification d'un membre des forces spéciales, une infraction passible de 5 ans d'emprisonnement et 75.000 € d'amende. L'enquête de Benoît Collombat et Geoffrey Livolsi, diffusée en mars 2018 dans **Secrets d'info** sur **France Inter**, révélait que le Parquet national financier avait lancé des investigations visant des gradés soupçonnés de corruption et de favoritisme dans l'attribution de marchés de logistique. Jacques Monin, directeur de l'investigation du groupe radiophonique, est également convoqué. Les trois journalistes ont été entendus fin 2022 par la DGSJ.

MENACÉE D'EXPULSION EN INDE

Vanessa Dougnac, journaliste correspondante en Inde de plusieurs journaux français, principalement de **La Croix** depuis plus de 20 ans, s'est vue retirer son permis de résidente et pourrait être expulsée. Depuis septembre 2022, elle ne pouvait plus exercer espérant voir aboutir des démarches diplomatiques. Les autorités indiennes estiment que Vanessa Dougnac délivre dans ses articles une « *perception biaisée et négative* » du pays, et mène des « *activités malveillantes et critiques* », qui seraient de nature à « *créer des troubles et perturber la paix* » en Inde. L'Inde a régressé en 2023 à la 161^e place sur 180 dans le classement de RSF sur la liberté de la presse.

THIERRY MASCLOT À LA DIRECTION DE *DIVERTO*

Thierry Masclot, ex-directeur des rédactions du pôle TV-Entertainment de **Prisma Médias** de 2015 à 2021, a pris la direction de **Diverto** le magazine télé de la PQR.

Il succède à **Antoine Daccord** (pressenti pour diriger les rédactions du quotidien **La Croix** le poste a finalement été attribué fin novembre à Anne Ponce).

À la tête depuis le printemps dernier des rédactions de *L'Essentiel Media*, une newsletter quotidienne axée sur les informations des grandes métropoles, Thierry Masclot a pour mission de développer le digital. Journaliste chez Prisma depuis 2004, il a été rédacteur en chef adjoint de **Télé2Semaines** et rédacteur en chef de **Télé-Loisirs**. Il a débuté au **Nouvel Économiste** en 2002.

DIGITAL : TENDANCES 2024

Le *Digital news Report 2023* de **Reuters** confirme la baisse de 10 points depuis 2018 de l'usage du web ou d'une appli pour accéder à l'actualité.

Les 18-24 ans interrogés préfèrent les réseaux sociaux et les agrégateurs (*Apple news, Google news*) mais le trafic de **Facebook** et **X** (ex-Twitter) vers les sites d'infos s'est effondré entre 2020 et 2023.

L'évolution de Twitter depuis son rachat par Elon Musk a dopé **LinkedIn** qui compte plus d'un milliard d'utilisateurs dont 28 millions de Français.

Autre progression notable : **WhatsApp** réunit 16 % des consommateurs d'informations (54 % des 18-24 ans interrogés utilisent cette messagerie).

Pour trouver de nouveaux relais de diffusion, les éditeurs ont intérêt à investir trois réseaux dominants - **Tik Tok, Instagram, Snapchat** -, miser sur LinkedIn pour toucher les plus de 40 ans et WhatsApp pour développer des communautés.

Youtube reste aussi un incontournable outil d'information.

Autre constat : la progression de la lassitude à l'égard de l'actualité pour 51 % des Français. 45 % estiment que les médias parlent toujours des mêmes sujets, 35 % expriment un sentiment d'angoisse face aux informations, 59 % estiment que les journalistes ne sont pas indépendants des politiques et 54 % pas indépendants des pouvoirs d'argent.

À LIRE

« UNE HISTOIRE FOLLE » PAR LE CRÉATEUR DE « JE SUIS CHARLIE »

Dans « une Histoire folle », publié par Grasset le 3 janvier, Joachim Roncin revient sur le « JE SUIS CHARLIE » qu'il a créé le 7 janvier 2015.

Trois mots dans un logo carré, posté sur Twitter à 12 h 52, une demi-heure après l'attentat contre le journal satirique par un commando jihadiste, tuant douze membres de la rédaction.

Devenu directeur du design des JO 2024, Joachim Roncin était directeur artistique du magazine **Stylist** en 2015. Alors âgé de 38 ans, il n'imaginait pas que son tweet deviendrait viral, repris sur la page d'accueil de Google, affiché sur les écrans géants de Times Square à New York, et brandi en affichette dans tous les rassemblements qui ont suivi la tuerie.

Il voulait simplement exprimer sa sidération, sa solidarité... Neuf ans après, il revient sur « le voyage en absurde qui a suivi ». Graphiste anonyme, mais sa mère étant ukrainienne, il sera approché par le président ukrainien de l'époque, Porochenko, venu à Paris participer à la marche contre le terrorisme du 11 janvier 2015, qui réunira chefs d'états et plus d'un million de personnes.

Face à l'ampleur de ses trois mots, il prend très vite conscience des tentatives de récupération commerciale et politique. Usant de son droit d'auteur il s'opposa aux multiples demandes mercantiles de dépôt de marques auprès de l'Institut national de la propriété industrielle.

« Après les attentats, j'ai fait une lente dépression. Je pense que ce livre a fait que je m'en suis sorti aussi parce qu'il fallait que je couche sur papier cette période. C'est cathartique d'écrire et ça m'a rendu plus conscient de la société dans laquelle je vis » explique celui qui a perdu son insouciance en 2015.

Son « Je suis Charlie » a aussi été détourné par les « anti » Charlie, attisant les débats sur la liberté d'expression et la laïcité. Dans « Une Histoire folle » Roncin met les choses au point et reste fidèle à l'esprit Charlie : *« Depuis quelques années le slogan est en train de glisser vers quelque chose que ne me plaît pas. Petit à petit, ça a glissé vers quelque chose qui m'a dérangé, à savoir une récupération peut-être politique. Ça dénote un caractère français, presque nationaliste qui me dérange »*.



Joachim Roncin : une Histoire folle. « Comment j'ai créé JE SUIS CHARLIE et le voyage en absurde qui a suivi » (Grasset)

Charlie Hebdo est depuis juin 2015 une entreprise solidaire de presse. Laurent Sourisseau, alias Riss, est devenu l'unique propriétaire des éditions de la Rotative en 2023 après la sortie du capital de l'ex-DG Éric Portheault. Ensemble, ils avaient racheté les 40 % du capital que détenait la famille du dessinateur Charb, assassiné le 7 janvier 2015.

En 2022, **Charlie Hebdo** a touché 370.737 € (304.000 € en 2021) d'aides à la presse, dont plus de 77.000 € au titre du développement du numérique.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

PARTENARIAT ARTE-ARCOM

16 janvier : **ARTE Education**, filiale de la chaîne franco-allemande **ARTE**, s'engage pour l'éducation aux médias aux côtés de l'Arcom, le régulateur de la communication audiovisuelle et numérique. La plateforme Educ'ARTE propose de nouvelles ressources pédagogiques pour les établissements du secondaire. Les thématiques concernent le handicap, la transition écologique, la citoyenneté numérique., l'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les discriminations. À partir de septembre 2024, ARTE Education se joindra au projet Documentaire de poche, mené depuis neuf ans par l'Arcom, afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de la création numérique.

NÉCROLOGIES

Iskandar Safa, décédé le 29 janvier. 68 ans

Milliardaire franco-libanais, propriétaire du groupe de presse Valmonde (**Valeurs Actuelles**), l'homme d'affaires possédait un important parc immobilier et hôtelier dans le sud de la France. Négociateur de la libération des otages français au Liban en 1988, chrétien, il a bâti sa fortune dans la construction navale et l'armement. Il racheta notamment les chantiers de Normandie, ceux de Cherbourg, et contrôlait des chantiers en Grèce, Abou Dhabi, Hambourg. En 2019, il avait voulu racheter **Nice Matin** face à Xavier Niel. Il s'était rabattu sur la télé locale Azur TV dont il possédait 39 % du capital.

Jean-Michel Quatrepoint, décédé le 26 janvier. 79 ans

Diplômé du CFJ (1987), journaliste économique au **Monde** (1973-1984), il dirigea ensuite les rédactions de **L'Agefi**, **La Tribune**, **Le Nouvel Économiste**, **La Lettre A** et collabora aux **Échos** et à **Marianne**. Outre de nombreux articles sur la vente d'Alstom au groupe américain General Electric, il publia en 2015 **Alstom, scandale d'État** (Fayard).

Frédéric Edelmann, décédé le 25 janvier. 72 ans

Entré au **Monde** en 1977, il a été chef-adjoint du service culturel (1981-1984). Spécialiste d'architecture, d'urbanisme et de patrimoine, passionné par la Chine, il était membre associé de l'Académie d'architecture. De 1985 à 1987 il a été secrétaire général de l'association AIDES dont il fut l'un des cofondateurs.

Jean-Michel Barrault, décédé le 17 janvier. 96 ans

Journaliste spécialiste de voile, il avait fondé en 1970 la course de L'Aurore devenue en 1980 la Solitaire du Figaro.

Né à Nantes, diplômé de Sciences Po Paris, il collabora aux quotidiens **L'Aurore**, **Le Figaro**, **Le Télégramme de Brest** et aux magazines **Le Yacht**, **Neptune-nautisme** et **Voiles et Voiliers** dont il fut rédacteur en chef quelques années. Passionné de voile, il a rédigé une quarantaine d'ouvrages.

Partageant sa vie entre Paris et Saint-Malo, il avait soufflé en 1978 aux créateurs de la Route du Rhum de faire partir la transatlantique en solitaire de la célèbre cité Corsaire.



Alain Vernholes décédé le 16 janvier. 88 ans

Journaliste économique au **Monde** de 1962 à 1996, diplômé du CFJ, il avait débuté aux **Échos**. Spécialiste des finances publiques et de la fiscalité, ses confrères lui avaient attribué le titre de « pape du budget ». Président pendant plusieurs années de l'AJEF (association des journalistes économiques), il donnait une chronique hebdomadaire à **La Croix** de 1998 à 2015.

En 1982 il créa avec son épouse l'arboretum de Boiscorde, à Rémalard, dans le Perche ornaïs, un site exceptionnel de plus de 15 Ha, devenu sa seconde passion.

Robert Pietri décédé le 14 janvier. 88 ans

En 1988, il a été le premier directeur de **TLT** (Télé Toulouse), l'une des premières télévisions locales hertziennes françaises. Elle avait été créée par Dominique Baudis, ancien maire de Toulouse et journaliste, décédé en 2014.

À ses débuts, la chaîne avait pour actionnaires principaux la ville et la Générale des eaux (devenue Vivendi), puis en 2004, Lagardère et La Dépêche. L'aventure s'arrêta en 2015 par une liquidation judiciaire faute de recettes publicitaires suffisantes.



Robert Pietri lança également **7Ltv** à Montpellier en 2003, avec le groupe NRJ. Licencié en droit, diplômé de l'IFP, il débuta à Radio et Télé Alger en 1958, aux côtés de Jean-Pierre Elkabbach.

Il poursuivra sa carrière en métropole en 1962, à **France Inter**, puis **TF1** et **FR3**.

Sa disparition a été vivement ressentie par de nombreux journalistes et techniciens qu'il contribua à former. Son expérience l'a également conduit à présider l'**EJT** (École de journalisme de Toulouse). Robert Pietri a été marié à Martine Chardon, animatrice de radio et télévision, décédée à 56 ans en 2003.

Jean-Paul Piérot décédé le 9 janvier. 71 ans

Rédacteur en chef de **L'Humanité** et éditorialiste (1994-2016), il avait rejoint le quotidien communiste en 1986 pour suivre les pays de l'Est. En 1999, il deviendra chef du service international puis de 2006 à 2010, chef du service politique, économique et social. Il avait débuté en 1976 à **L'Union** de Reims qu'il quittera en 1983, après le rachat par Hersant Média.

Thomas Guillaume décédé le 8 janvier. 42 ans

Journaliste sportif à la rédaction de Brest (Finistère) de **Ouest-France**. Passionné de football, il suivait l'actualité du Stade Brestois. En poste depuis 2007, il était passé par les rédactions des Côtes-d'Armor, de Mayenne, Sarthe et Morbihan.



Alain Morin décédé le 27 décembre 2023 des suites d'un cancer. 73 ans

Président depuis 1992 de la fédération des Amis du Perche, ce journaliste passionné par son terroir a été chef adjoint de **l'écho républicain** à l'agence de Nogent-le-Rotrou jusqu'à sa retraite en 2011. Il y avait débuté en 1974 après des études d'histoire.

Délégué syndical, élu régional à la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels, il a siégé au secrétariat national du SNJ dans le courant des années 1990. Défenseur des traditions du Perche, il est à l'origine du magazine semestriel **Pays du Perche** lancé en 2004. Son dernier ouvrage intitulé *La Sorcellerie dans le Perche* est paru l'été dernier. En 2024, il comptait rééditer *Les Trésors du parler percheron*.



Patrick Buisson décédé le 26 décembre 2023. 74 ans

Directeur général de la chaîne **Histoire** (2007-2018), conseiller du président Sarkozy (2007-2012), il était une figure du journalisme d'extrême droite, à **Minute** (1981-1987) et à **Valeurs Actuelles** où il a été directeur de la rédaction (1992-1998).

Marie Dabadie décédée le 25 décembre 2023. 80 ans

Épouse du parolier Jean-Loup Dabadie, journaliste au **Figaro** dans les années 70, rédactrice en chef de l'**Architectural Digest** (1987-1997) elle a été administratrice de l'académie Goncourt (1998-2018).

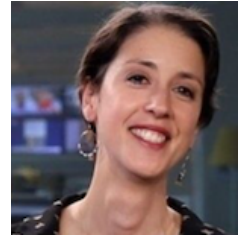
Clémentine Lecalot-Vergnaud décédée le 23 décembre 2023. 31 ans

Journaliste à **France Info**, elle s'est battue contre un cancer des voies biliaires dont elle souffrait depuis un an et demi. En mai dernier elle avait raconté son combat contre la maladie dans un émouvant podcast en dix épisodes « Ma vie face au cancer », avec ses doutes et ses espoirs.

Jean-Philippe Baille, le directeur de la station a salué « *le courage incroyable* » et la « *détermination sans faille* » de sa jeune reporter, tout en soulignant son « *immense joie de vivre* ».

Sur son site, **France Info** lui a rendu hommage : « *Nous n'oublierons pas la journaliste qu'elle était. Sa capacité à dénicher les bons sujets, à aller jusqu'au bout d'elle-même pour rapporter le témoignage qu'il fallait. Elle était animée par l'envie d'expliquer, de raconter, de transmettre. Sa carrière était toute tracée, son avenir dans la profession évident* ».

Journaliste radio depuis 2015, elle avait fait ses stages professionnels à la rédaction d'Angers de **Ouest-France**, dans les locales du Lot-et-Garonne de **Sud Ouest** et à **France Bleu** La Rochelle. Entre 2012 et 2015, elle fut étudiante à l'EPJT de Tours.



Sources

Les infos **PRESSE&MÉDIAS** sont issues d'une revue de presse de :

La Lettre (Groupe Indigo Publications)

Les clés de la presse.fr (Jouillat Presse)

CB News (Groupe MediaSchool)

strategies.fr (Groupe MediaSchool)

Puremédias (Groupe Webedia)

www.lesechos.fr/tech-medias (groupe Les Échos-Le Parisien, LVMH)

La Revue des médias (Institut National de l'Audiovisuel)

Les données publiées renvoient aux sites :

ACPM (Alliance pour les chiffres de la presse et des médias), **Médiamétrie** : audiences et diffusion

societe.com (chiffres d'affaires, résultats), **LinkedIn** biographies

Photo en première page : la rotative du Monde, boulevard des Italiens à Paris, 1984 (dr)

Les synthèses chronologiques de Presse & Médias sont à retrouver sur :

<https://press-oldfashion.blogspot.com/2023/12/toute-lactu-des-groupes-de-presse-et-31.html>

Thierry NOËL journaliste honoraire carte H38013, bénévole La Chance - Toulouse